

— FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE • NOTARIAT

Intégrer l'IA dans l'exercice **notarial**, en toute sécurité et conformité.

Une formation habilitée par le Conseil Supérieur du Notariat pour intégrer l'intelligence artificielle dans la pratique de l'office, en toute sécurité et conformité. Trois journées, six modules approfondis de trois heures, dans le strict respect des obligations déontologiques, du RGPD et de l'AI Act.

3

JOURNÉES DE 6H

6

MODULES DE 3H

18^hEN PRÉSENTIEL OU
VISIO**900€**PRIS EN CHARGE FIF-
PL

HABILITÉE CSN

QUALIOPI

FIF-PL 6910Z

OPCO EP

RGPD

AI ACT

Nikita SASAgence de transformation IA
31 Place Bellecour · 69002 Lyon
agencenikita.com

LE PARCOURS EN UN COUP D'ŒIL

Trois axes de compétences, six modules, une progression maîtrisée.

Cette formation de 18h est structurée en trois journées de 6h, chacune composée de deux modules approfondis de 3 heures. Du cadre réglementaire à la mise en pratique sur cas réels, le parcours couvre les compétences juridiques et déontologiques, la sécurisation des données et la gouvernance de l'office, puis la communication professionnelle et la relation client.

JOURNÉE	DURÉE	THÈME DE FORMATION
Journée 1	6h · 2×3h	Utiliser l'IA sans risque dans son office
Journée 2	6h · 2×3h	Choisir ses outils, sécuriser ses données, piloter son office avec l'IA
Journée 3	6h · 2×3h	Agents IA, communication et outils du notaire : démonstrations et cas réels
Total	18h	6 modules · 3 thèmes FIF-PL · Habilitée CSN · Organisme certifié Qualiopi

JOURNÉE 1

01

Utiliser l'IA sans risque dans son office

- **Module 1.** Cadre réglementaire, déontologie et secret professionnel face à l'IA
- **Module 2.** IA & production notariale : actes, recherche juridique et traçabilité

6H · 2×3H

300 € FIF-PL

JOURNÉE 2

02

Choisir ses outils, sécuriser ses données, piloter son office

- **Module 3.** Sécurisation des données et gouvernance IA de l'office
- **Module 4.** Connectique et outils IA spécialisés pour la profession notariale

6H · 2×3H

300 € FIF-PL

JOURNÉE 3

03

Agents IA, communication et outils du notaire

- **Module 5.** IA & communication : clients, confrères et administrations
- **Module 6.** Atelier d'intégration, mise en pratique sur cas réels de l'office

6H · 2×3H

300 € FIF-PL

JOURNÉE 01 • 6H • 2 MODULES DE 3H

Utiliser l'IA sans risque dans son office.

Compétences juridiques, réglementaires et déontologiques face à l'IA.

01

THÈME FIF-PL • PRATIQUE PROFESSIONNELLE, COMPÉTENCE JURIDIQUE, FISCALE ET PATRIMONIALE •

300
€

MODULE 1

3H00

Cadre réglementaire, déontologie et secret professionnel face à l'IA

Objectif. Maîtriser l'ensemble des obligations légales, réglementaires et déontologiques encadrant l'usage de l'IA dans l'exercice notarial, et sécuriser les pratiques au regard du secret professionnel.

- **Fondamentaux de l'IA** : IA générative, LLM, machine learning — fonctionnement, capacités et limites.
- **Systèmes IA à haut risque dans le notariat** : quels outils sont concernés et pourquoi.
- **Responsabilité notariale** : erreurs, hallucinations, actes non conformes en cas d'usage d'un outil IA.
- **Périmètre du secret professionnel** notarial et risques spécifiques liés à l'IA.
- **Pseudonymisation et anonymisation** : utiliser l'IA sans exposer les données clients.
- **Grille de décision déontologique** : quand et comment recourir à l'IA dans un dossier.
- **L'AI Act européen** : structure, classification des risques, obligations des utilisateurs professionnels.
- **RGPD appliqué à l'IA** : bases légales, traitements de données personnelles, droits des personnes.
- **Recommandations du CSN** sur le numérique et l'IA.
- **Données transmises à un outil IA** : ce qui est autorisé, ce qui est strictement interdit.
- **Vigilance et contrôle humain** : le notaire demeure seul responsable de l'acte.
- **Limites impératives** : non-délégation du raisonnement juridique, relecture systématique, encadrement des actes authentiques.

COMPÉTENCES. Identifier et appliquer les obligations réglementaires propres à l'usage de l'IA, et sécuriser intégralement les pratiques sur le plan déontologique.

MÉTHODES. Exposé structuré, analyse de textes réglementaires, études de cas de responsabilité et déontologiques, mises en situation, quiz de validation.

MODULE 2

3H00

IA & production notariale : actes, recherche juridique et traçabilité

Objectif. Utiliser l'IA comme outil d'assistance à la production notariale, avec rigueur, traçabilité et conformité.

- **Recherche juridique assistée par IA** : méthodes, limites, vérification obligatoire des sources.
- **Clauses particulières, conditions suspensives**, courriers et notes juridiques clients.
- **IA et conseil patrimonial** : préparation de consultations, structuration du raisonnement juridique.
- **Atelier pratique** : rédaction assistée d'un acte de vente avec IA — vérification, traçabilité, conformité.
- **Rédaction assistée sécurisée d'actes courants** : actes de vente, donations, successions, baux.
- **Analyse de documents** : extraction d'informations, résumés automatisés, détection d'incohérences.
- **Traçabilité des interventions IA** : journalisation et contrôle qualité obligatoire des outputs.
- **Bonnes pratiques d'intégration** de l'IA dans un flux de production notariale.

COMPÉTENCES. Intégrer l'IA dans le flux de travail notarial de façon sécurisée, traçable et rigoureusement conforme.

MÉTHODES. Ateliers pratiques sur des cas notariaux concrets, démonstrations en temps réel, exercices guidés.

JOURNÉE 02 • 6 H • 2 MODULES DE 3 H

Choisir ses outils, sécuriser ses données, piloter son office avec l'IA.

Sécurisation des données, outils spécialisés et gouvernance de l'office.

02

THÈME FIF-PL • GESTION ET ORGANISATION • 300 €

MODULE 3

3H00

Sécurisation des données et gouvernance IA de l'office

Objectif. Identifier et déployer les solutions IA garantissant la souveraineté des données, et structurer une politique d'usage de l'IA claire et opposable au sein de l'office.

- **Classification des données notariales** : patrimoniales, familiales, identitaires, par niveau de sensibilité.
- **Solutions hébergées en Europe** : alternatives conformes RGPD (HDS, SecNumCloud).
- **Contrats fournisseurs IA** : clauses obligatoires, Data Processing Agreement (DPA).
- **Charte d'usage de l'IA** adaptée à l'office notarial.
- **Cartographie des processus prioritaires** : quelles tâches automatiser en premier.
- **Contrôle et documentation** : validation des outputs IA, dossiers pour les contrôles de la Chambre et audits qualité.
- **Risques des outils IA grand public** : envoi de données vers des serveurs étrangers, réutilisation pour l'entraînement, absence de garantie.
- **Critères de sélection d'un outil IA** : grille d'évaluation pratique pour l'office.
- **Protocole de validation** d'un outil IA avant déploiement en office.
- **Rôles et responsabilités** : notaire référent IA, collaborateurs habilités.
- **Organisation interne assistée** : suivi des délais, relances, classement, tableaux de bord.
- **Encadrement des collaborateurs** : règles d'usage et formation interne.

COMPÉTENCES. Choisir et valider des solutions IA conformes aux exigences de sécurité, et doter l'office d'une gouvernance robuste, auditable et conforme.

MÉTHODES. Analyse comparative d'outils, grille d'évaluation guidée, travaux en groupe, élaboration de documents de gouvernance, exercice de cartographie.

MODULE 4

3H00

Connectique et outils IA spécialisés pour la profession notariale

Objectif. Identifier, connecter et utiliser les sources de données et outils numériques qui démultiplient la productivité notariale couplés à l'IA.

- **Données juridiques et législation** : OpenLegi.fr (législation française et textes consolidés), BOFIP (fiscalité, successions, donations).
- **Données entreprises et actes** : Pappers.fr (sociétés, dirigeants, actes, statuts, bilans), Infogreffe (RCS, surveillance).
- **Identité et conformité LCB-FT** : AriadNEXT / Docaposte (KYC), Tracfin (vigilance, déclaration de soupçon).
- **Atelier approfondi** : construire un workflow IA interrogeant plusieurs sources en une requête.
- **Jurisprudence et doctrine** : Doctrine.fr, Dalloz, LexisNexis couplés à l'IA ; CRIDON pour les consultations notariales.
- **Immobilier — données obligatoires** : DVF / data.gouv.fr, Géorisques (obligation légale), Géoportail Urbanisme, Basol, Mérimée.
- **Plateformes notariales** : Télé@ctes / MICEN, Immonotaire, Notaviz.
- **Démonstrations live** et exercices guidés sur cas réels.

COMPÉTENCES. Maîtriser l'écosystème d'outils spécialisés pour augmenter l'efficacité de l'IA en office notarial.

MÉTHODES. Démonstrations live des sources de données, exercice workflow multi-sources, mises en situation, ateliers pratiques.

JOURNÉE 03 • 6H • 2 MODULES DE 3H

Agents IA, communication et outils du notaire.

Démonstrations et mise en pratique sur cas réels • Communication professionnelle, relation client et intégration.

03

THÈME FIF-PL • TECHNIQUES DE COMMUNICATION • 300 €

MODULE 5

3H00

IA & communication : clients, confrères et administrations

Objectif. Utiliser l'IA pour améliorer la qualité des échanges avec les clients, les partenaires professionnels et les administrations, dans le respect du secret professionnel.

- **Préparation des rendez-vous clients** : synthèse de dossier, anticipation des questions.
- **Courriers et comptes-rendus clients** : conseils, suites de rendez-vous, lettres d'information.
- **Situations délicates** : accompagnement dans les actes sensibles (successions, divorces, litiges).
- **Confrères et partenaires** : avocats, banques, agences, experts-comptables — liaisons, notes de synthèse, comptes-rendus.
- **Communication interne** : instructions entre notaires et clerks, synthèse de dossiers, notes et procédures.
- **Qualité rédactionnelle** : l'IA comme outil de relecture, correction et amélioration du style.
- **Reformulation pédagogique des actes** : expliquer les termes juridiques complexes avec l'IA.
- **Demandes entrantes** : structurer une réponse claire et conforme à partir d'une question client.
- **Ton et posture** : conserver l'autorité et la neutralité du notaire dans les communications assistées.
- **Administrations** : DGFIP, greffe, publicité foncière, mairies — déclarations, demandes de pièces, suivi.
- **IA et prise de note** : transcription, structuration et résumé de réunions et d'entretiens.

COMPÉTENCES. Fluidifier l'ensemble des communications professionnelles de l'office grâce à l'IA, dans le respect des obligations de confidentialité.

MÉTHODES. Exercices de rédaction assistée, mises en situation client et interprofessionnelles, analyses comparatives, ateliers de structuration.

MODULE 6

3H00 • ATELIER

Atelier d'intégration : mise en pratique sur cas réels de l'office

Objectif. Consolider l'ensemble des acquis par une mise en pratique complète sur des situations concrètes issues de l'activité quotidienne de l'office.

- **Simulation complète** : traitement d'un dossier notarial avec appui IA de bout en bout.
- **Rédaction assistée** de l'acte et des courriers associés.
- **Protocoles de sécurité et de traçabilité** vus en formation, appliqués au cas.
- **Debriefing collectif** : bonnes pratiques et points de vigilance.
- **Remise du guide de référence NIKITA** : bonnes pratiques IA pour l'office notarial.
- **Recherche multi-sources** (OpenLegi, DVF, Géorisques, Pappers) appliquée à un cas réel.
- **Communication client** et organisation du suivi du dossier.
- **Atelier collaboratif** : plan de déploiement IA pour son propre office.
- **Plan d'action individuel** : priorités de mise en œuvre à l'issue de la formation.
- **Évaluation des acquis** : questionnaire de validation des compétences (critère Qualiopi).

COMPÉTENCES. Être autonome et opérationnel dans l'usage sécurisé de l'IA pour l'ensemble des missions de l'office notarial.

MÉTHODES. Simulation sur cas réels, ateliers collaboratifs, debriefing en groupe, plan d'action individuel, évaluation.

RÉCAPITULATIF

Structure de la formation et prise en charge.

JOURNÉE	MODULES	THÈME FIF-PL · 6910Z	DURÉE	PRISE EN CHARGE
Journée 1	Modules 1 · 2	Pratique professionnelle, compétence juridique, fiscale et patrimoniale	6h	300 €
Journée 2	Modules 3 · 4	Gestion et organisation	6h	300 €
Journée 3	Modules 5 · 6	Techniques de communication	6h	300 €
Total	6 modules	Habilitation CSN (Circ. n°2011-7) · 3 thèmes FIF-PL · Qualiopi	18h	900 €

FINANCEMENT

Deux voies de prise en charge complémentaires.

Selon le statut du participant, deux dispositifs permettent une prise en charge de la formation. NIKITA accompagne chaque participant dans le montage du dossier et fournit l'ensemble des pièces justificatives requises (programme détaillé, convention, attestations Qualiopi et CSN).

Notaires libéraux

FIF-PL · FONDS INTERPROFESSIONNEL

CODE NAF	6910Z
PLAFOND	900 €/an (3 × 300 €)
BÉNÉFICIAIRES	Titulaires d'office, associés SCP / SEL
CONDITION	À jour de la CFP URSSAF
DEMANDE	À faire avant la formation, au plus tard dans les 10 jours calendaires suivant le 1 ^{er} jour de formation

Salariés & collaborateurs

OPCO EP · ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

DISPOSITIF	Plan de développement des compétences
BÉNÉFICIAIRES	Notaires salariés, clerks, formalistes, assistants
CONV. COLL.	Notariat — IDCC 2205
DEMANDE	Portée par l'office auprès d'OPCO EP

MODALITÉS

Informations pratiques et engagements de l'organisme.

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires & collaborateurs d'office

Notaires libéraux (titulaires, associés SCP/SEL), notaires salariés, clerks, formalistes et assistants juridiques.

FORMAT

Présentiel ou visio en direct

Distanciel synchrone avec un formateur NIKITA présent en direct à chaque session. Ce n'est pas une formation e-learning.

DURÉE & STRUCTURE

18h · 3 jours × 6h

Trois journées de 6h, chacune composée de 2 modules approfondis de 3 heures. 6 modules au total.

HABILITATION

Conseil Supérieur du Notariat

Formation continue obligatoire · Circulaire CSN n°2011-7 · Décret n°2011-1230 du 3 octobre 2011.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance IA requise

Usage courant de l'environnement de travail de l'office (messagerie, traitement de texte, GED).

RÉFÉRENT·E PÉDAGOGIQUE

Albéric Lavorel

06 59 18 42 73 · alberic@agencenikita.com. Formation dispensée par NIKITA, organisme certifié Qualiopi.

ENGAGEMENTS DE L'ORGANISME · NIKITA SAS

Une formation conforme, traçable et auditable.

- ✓ Attestation de présence nominative et certificat de réalisation pour chaque participant.
- ✓ Présence d'un formateur NIKITA qualifié en direct à chaque session.
- ✓ Respect de l'ensemble des critères Qualiopi de la formation professionnelle continue.
- ✓ Programme détaillé, liste des formateurs et supports fournis à la Chambre ou au CSN sur demande.
- ✓ Évaluation des acquis vérifiant l'atteinte des objectifs de chaque module.

HABILITÉE CSN

QUALIOP

FIF-PL 6910Z

OPCO EP

RGPD

AI ACT

Réservez une session directement sur notre site internet.

AGENCENIKITA.COM →